

L'honorable M. BELCOURT: Je crois que le comité devrait décider quant aux points que l'on a mentionnés. Il se trouve dans ce comité plusieurs nouveaux sénateurs.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Mais c'est la Chambre qui aura à décider si le bill doit être référé au comité.

L'honorable M. BELCOURT: Mais sera-t-il référé d'une façon précise, avec des instructions définies au lieu d'une façon générale?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: D'une façon générale.

L'honorable M. BELCOURT: Alors le comité des chemins de fer décidera s'il doit étudier le bill article par article.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Oui.

L'honorable M. DANDURAND: Il me semble que l'on pourrait bien discuter l'opportunité de référer le bill à ce comité. C'est un bill d'intérêt public, et c'est le comité plénier de la Chambre qui s'en devrait occuper. Naturellement, le Sénat peut en décider autrement; mais, après l'étude approfondie que nous avons faite à la dernière session, je me demande si la Chambre n'est pas suffisamment éclairée sur le sujet pour pouvoir mettre les nouveaux sénateurs au courant sans recourir à des experts et à des avocats que l'on ferait venir de toutes les parties du Canada pour répéter ce qu'ils ont déjà dit l'an dernier.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: C'est à la Chambre qu'il appartiendra de résoudre la question.

L'honorable M. LANDRY: Elle ne saurait être résolue avant la deuxième lecture.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Non.

L'honorable M. BOSTOCK: Mon honorable ami dit-il que ce bill est déjà imprimé? J'en ai demandé, hier, une épreuve sans pouvoir l'obtenir.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: J'en ai déposé, hier, une épreuve sur le bureau de la Chambre, mais l'impression du bill n'est pas terminée.

L'honorable M. BOSTOCK: Je crois qu'il n'aurait pas été mauvais qu'on l'eût imprimé afin que nos honorables collègues eussent pu l'étudier durant la vacance.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Nous ne le pouvons pas.

L'honorable M. BELCOURT: Puis-je demander si l'on a donné instruction à l'im-

L'hon. sir JAMES LOUGHEED.

primeur d'indiquer, par une marque quelconque, les articles nouveaux, afin qu'on les puisse distinguer des autres?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: En vérité, je ne saurais dire.

L'honorable M. BELCOURT: C'est ce qui serait bien à désirer.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Le bill a été confié au greffier en loi du Sénat, et s'il a fait la chose, ou non, je n'en sais rien. S'il l'a faite, ce serait bien commode.

L'honorable M. WATSON: Je crois que le ministre devrait donner ordre qu'elle fût faite, car il serait très avantageux de pouvoir distinguer les anciennes parties de la loi, des nouvelles.

L'honorable M. EDWARDS: Il n'y a pas de parties anciennes. Au fond, c'est un nouveau bill.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Parfaitement.

L'honorable M. EDWARDS: Excusez ma surprise. A moins que je ne me trompe, si un bill, bloqué à une session, est représenté la session suivante, on le tient pour un bill entièrement nouveau.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Oui, mais mon honorable ami (M. Watson) pense qu'il serait désirable de pouvoir distinguer les nouveaux amendements que l'on propose.

L'honorable M. WATSON: Oui, les distinguer de la loi existante.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: De la loi telle qu'elle existe présentement.

L'honorable M. WATSON: Ce que je voulais dire, c'est qu'on devrait pouvoir distinguer la loi, telle qu'elle existe présentement, de tous nouveaux amendements.

La motion est adoptée.

COMPTE RENDU DES DEBATS DU SENAT.

CORRECTIONS.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED propose l'ajournement du Sénat.

L'honorable M. LANDRY: Avant que la motion soit mise à l'étude, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur un discours que j'ai prononcé hier et qui, dans le compte rendu, est attribué à mon honorable ami le représentant de Kamloops (M. Bostock). Je félicite mon honorable ami sur sa connaissance du français. Comme de